

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10898 Société : M268

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nazat Louisa

25/04/1978

Adresse : 1075 SEMAAT 1075 SEMAAT, N° 26, Dab-Bouzaa

CASA BLANCA

Tél. : 066 118 5204

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : 20 MAI 2022 Nom et prénom du malade : NAZAT Louisa Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affection gynécologique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N°: A-A-215/2019



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05/05/22	CS		3000dh	73, Rue Faouzia Gynécologue Obstétricienne

05/05/22 échographie pelvienne 3000dh

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
RADIOLOGIE IBN KHALDOUN DR. E. SEKKAT	06/05/22	P2VFD	3000dh

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

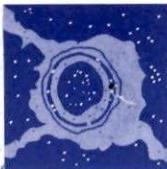
RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 35533411	21433552 00000000 11433553		
	D 00000000 00000000 00000000	G 00000000 00000000 00000000		MONTANTS DES SOINS
	B 00000000 00000000 00000000			DATE DU DEVIS
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

DEMANDE D'EXAMEN HISTO - CYTOPATHOLOGIQUE

Ordonnance du docteur :

Nom et prénom : NAFI H. MR MME MLLE ENF

Age : 1978, Célibataire Loubna

Référence : FW 0253303

Siège et nature du prélèvement :

Cytologie :

- Frottis de dépistage : - Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Traitements éventuels :

Renseignements cliniques et paracliniques :

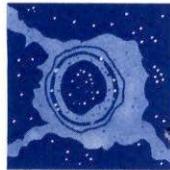
Radiographies :



LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd Abdelmoumen et Rue Chatila
Signature :

104 مكرر، زاوية عبد المؤمن - 1، زقة شاتلا - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.99.37.86 - الفاكس : 0522.99.37.20/21
104 bis, Angle Bd Abdelmoumen - 1, Rue Chatila - Casablanca - Tél.: 0522.99.37.20/21 - Fax : 0522.99.37.86

Adresse Email : laboratoire.ibnkhaloun@gmail.com



LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.

FACTURE

FACTURE : 25483

CASABLANCA LE : 06/05/2022

Analyses effectuées le: 06/05/2022

Pour..... : **Mme NAZIH LOUBNA HANANE**

Sur prescription du: Dr LAYACHI TAHIRI. F

Code..... : 02J3303



Organisme..... : **NC**

Montant Net : 300.00 **Dhs**

Arrêtée la présente facture à la somme de :
TROIS CENTS Dhs 00 Cts

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelmoumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT
Tél. /

Dr. Layachi - Tahiri Faouzia

Gynécologie - Obstétrique

73, Abdellah Ibnou Nafii - Maârif

Tél.: 05 22 25 56 94 / 05 22 98 66 11

Gsm: 06 28 56 92 59

Casablanca

Casablanca, Le : 05/05/2022

RECU

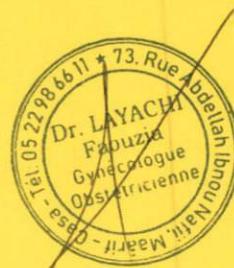
Je soussignée certifie avoir reçu la somme

de six cents (600dh) dirhams de

Mme NAZIH LOUBNA HANANE pour

Une consultation spécialisée (300 dh)

+ une échographie pelvienne (300 dh).



DR. LAYACHI TAHIRI FAOUZIA
Gynécologie – Obstétrique
73 , Abdellah Ibnou Nafii Maarif
Tél : 0522 25 56 94
0522 98 66 11
Email : dr.faouzialayachi@gmail.com

ECHOGRAPHIE PELVIENNE

DATE : 05/05/2022

INDICATION : Métrorragie

Position

Intermédiaire

1- Contours

Réguliers

2- Dimensions

Distance fond –isthme : 42 mm

Epaisseur au niveau du corps : 21 mm

Largeur dans le fond utérin : 26 mm

3- Echostructure

Homogène

4- Endomètre

Régulier, d'aspect en « grain de café », mesure 7 mm

6- Annexes

Ovaire D : Aspect : plusieurs follicules
Surface : 11,7 cm²

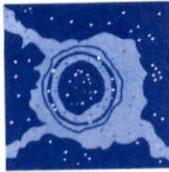
Ovaire G : Aspect : plusieurs follicules
Surface : 2,8 cm²

7- Douglas : Libre

CONCLUSION :

ECHOGRAPHIE PELVIENNE NORMALE.





LABORATOIRE D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES IBN KHALDOUN

**Dr. SEKKAT F. Dr. BRITEL A.
ANATOMOCYTOPATHOLOGISTES**

Nom : NAZIH LOUBNA HANANE

Docteur : LAYACHI TAHIRI. F

Age : 44A ans

Date de réception : 06/05/2022

Organisme : NC

Code Patient : 02J3303

Organe : Col utérin.

RENSEIGNEMENTS CLINIQUES : FCV

Le frottis monocouche réalisé montre un fond parsemé d'une flore lactobacillaire assez abondante avec ici et là de rares polynucléaires neutrophiles.

Il renferme une exfoliation cellulaire pavimenteuse dense, constituée de cellules superficielles intermédiaires et parfois parabasales. Ces éléments sont isolés ou groupés en amas avec un aspect général le plus souvent acidophile. Ces éléments présentent des altérations minimes, on note ici et là une discrète hypertrophie nucléaire, mais sans hyperchromatique sans binucléation, sans caractère significatif ou suspect.

Très rarement, on note des éléments d'ordre métaplasique, groupés en amas, sans individualisation de cellule cylindrique.

CONCLUSION :

- Frottis à caractère propre, avec des altérations nucléaires minimes non significatives, qu'il convient toutefois de contrôler ultérieurement.
- Absence de cellule maligne sur ces prélèvements.

Signé : DR F. SEKKAT

LABORATOIRE DE PATHOLOGIQUES
IBN KHALDOUN
104, Bis Angle Bd. Abdelloumen et Rue Chatila
Dr. F. SEKKAT